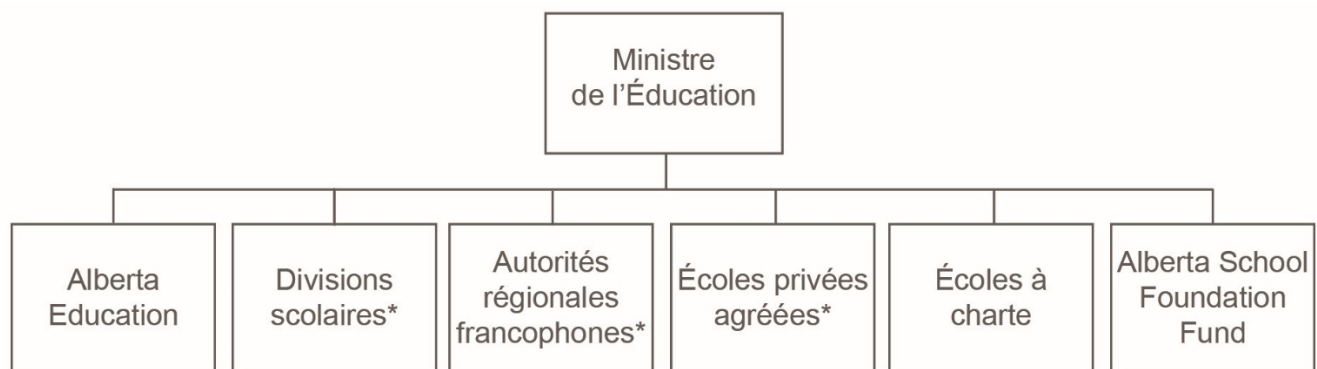


# Éducation

## Plan d'activités 2019-23

### Mandat et structure du Ministère

Le Ministère apporte son leadership, son orientation et sa surveillance dans la prestation d'un système d'éducation axé sur les élèves; fournit une assurance au public; et favorise la réussite des élèves. Le Ministère est composé de :



\*y compris la supervision des programmes d'enseignement à domicile

On peut trouver de plus amples renseignements sur le Ministère, ses programmes et ses initiatives à :

<https://www.alberta.ca/fr-CA/education.aspx>.

### Résultats du Ministère

- Les élèves albertains réussissent.
- Les élèves des Premières Nations, métis et inuits en Alberta réussissent.
- L'Alberta a d'excellents enseignants, leaders scolaires et directions générales.
- Le système d'éducation M à 12 de l'Alberta est bien gouverné et bien géré.

## Premier résultat

### Ce que nous voulons accomplir

#### Les élèves albertains réussissent.

Le Ministère élabore et met en œuvre un curriculum qui permet à tous les élèves d'atteindre les résultats d'apprentissage provinciaux et il suit le progrès des élèves par l'administration d'évaluations. Alberta Education appuie les élèves pour qu'ils avancent dans leur apprentissage en participant aux débats ouverts et critiques et qu'ils deviennent des apprenants à vie inspirés à approfondir leurs intérêts et poursuivre leurs aspirations, s'épanouir, réussir et contribuer à leurs communautés et au monde.

#### Objectifs principaux

- 1.1 Faire en sorte que le curriculum albertain fournit aux élèves les connaissances et les habiletés essentielles et les compétences de base dont ils ont besoin pour réussir.
- 1.2 Réformer les évaluations provinciales de sorte à permettre aux élèves, aux parents et aux enseignants de clairement identifier les forces et les besoins des apprenants.
- 1.3 Augmenter les occasions pour les jeunes Albertains de participer à des expériences d'apprentissage pratique par des programmes de formation d'apprenti, de métiers spécialisés et d'éducation professionnelle.

#### Initiatives à l'appui des objectifs principaux

- En 2019-20, la somme de 0,15 million de dollars est allouée au développement d'un arrêté ministériel pour définir la vision pour l'apprentissage des élèves identifiant les connaissances fondamentales, les compétences de base et les habiletés essentielles que devraient atteindre les élèves qui étudient dans le système d'éducation M à 12.
- L'élaboration d'un futur curriculum en anglais et en français correspondant à la vision établie par le nouvel arrêté ministériel sur l'apprentissage des élèves coûtera 2,3 millions de dollars en 2019-20.
- En 2019-20, 3,5 millions de dollars sont alloués pour faciliter les occasions d'apprentissage pratique par des programmes de formation d'apprenti, de métiers spécialisés et d'éducation professionnelle; et pour collaborer avec Advanced Education pour faire la promotion de bourses pour les métiers et visant les élèves du secondaire.
- Renforcer la capacité des écoles et des communautés à appuyer le bien-être émotionnel, social et physique; la résilience; un meilleur engagement des élèves; et la réussite scolaire pour tous les élèves en Alberta, y compris ceux atteints des troubles tels que l'alcoolisation fœtale, coûtera 1 million de dollars en 2019-20.
- L'élaboration d'options tels que le programme de Bridge to Certification dans le cadre du programme des Études professionnelles et technologiques pour appuyer l'intégration de personnes aux compétences uniques dans les salles de classe en Alberta coûtera 0,85 million de dollars en 2019-20.
- Le Ministère appuiera le rendement des élèves en mathématiques en ajoutant une composante à réponse écrite aux examens en vue du diplôme en mathématiques et des questions sans accès à une calculatrice aux tests de rendement provinciaux de sorte à fournir aux élèves de nouvelles occasions de démontrer leur compréhension. Le Ministère entreprendra également de nouvelles démarches pour communiquer les attentes relatives aux évaluations et les pratiques efficaces aux divisions scolaires, aux enseignants et aux élèves. Le coût en 2019-20 se chiffrera à 2 millions de dollars.

## Indicateurs de rendement

### 1.a Mesure de rendement : Pourcentage des élèves qui ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Arts langagiers

En 2018-19, 79,6 pour cent des élèves ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Arts langagiers et 16,2 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

#### CIBLES

	Acceptable	Excellence
2019-20:	80,0 %	16,6 %
2020-21:	80,2 %	16,8 %
2021-22:	80,4 %	17,0 %
2022-23:	80,6 %	17,2 %

### 1.b Mesure de rendement : Pourcentage des élèves qui ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Mathématiques

En 2018-19, 66,6 pour cent des élèves ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Mathématiques et 16,8 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

#### CIBLES

	Acceptable	Excellence
2019-20:	66,8 %	17,0 %
2020-21:	67,0 %	17,2 %
2021-22:	67,2 %	17,3 %
2022-23:	67,4 %	17,5 %

### 1.c Mesure de rendement : Pourcentage des élèves qui ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Arts langagiers

En 2018-19, 87,0 pour cent des élèves ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Arts langagiers et 12,2 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

#### CIBLES

	Acceptable	Excellence
2019-20:	87,5 %	12,4 %
2020-21:	87,7 %	12,6 %
2021-22:	87,9 %	12,8 %
2022-23:	88,0 %	13,0 %

Pour les mesures de rendement 1.a, 1.b et 1.c, on estime que les changements aux résultats entre 0,4 % et 0,5 % sont significatifs, selon la mesure.

**1.d Mesure de rendement : Pourcentage des élèves qui ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Mathématiques**

En 2018-19, 77,2 pour cent des élèves ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Mathématiques et 27,2 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

**CIBLES**

	Acceptable	Excellence
2019-20:	77,3 %	27,3 %
2020-21:	77,4 %	27,5 %
2021-22:	77,5 %	27,7 %
2022-23:	77,6 %	27,9 %

**1.e Mesure de rendement : Pourcentage des élèves qui ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10e année**

En 2018-19, 56,3 pour cent des élèves ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10e année. Les données pour 2018-19 seront disponibles en juin 2020.

**CIBLES**

2019-20:	56,4 %
2020-21:	56,5 %
2021-22:	56,6 %
2022-23:	56,8 %

**1.f Mesure de rendement : Taux d'achèvement des études secondaires 2e cycle**

En 2017-18, 84,8 pour cent des élèves ont complété leurs études secondaires 2e cycle dans les cinq ans suivant leur entrée en 10e année. Les données pour 2018-19 seront disponibles en juin 2020.

**CIBLES**

2019-20:	85,0 %
2020-21:	85,3 %
2021-22:	85,6 %
2022-23:	86,0 %

Pour les mesures de rendement 1.d, 1.e et 1.f, on estime que les changements aux résultats entre 0,5 % et 0,7 % sont significatifs, selon la mesure.

## Deuxième résultat

### Ce que nous voulons accomplir

#### Les élèves des Premières Nations, métis et inuits en Alberta réussissent.

Le Ministère travaille de façon collaborative avec les gouvernements, les organismes, les communautés et les partenaires des Premières Nations, métis et inuits de sorte à devenir un chef de file international en éducation autochtone. Alberta Education appuie les élèves des Premières Nations, métis et inuits pour qu'ils réussissent leur parcours scolaire.

#### Objectifs principaux

- 2.1 Renforcer les programmes d'éducation, les politiques et les initiatives concernant les élèves des Premières Nations, métis et inuits.
- 2.2 Faire en sorte que les élèves des Premières Nations, métis et inuits aient accès au système d'éducation provincial.
- 2.3 Appuyer les divisions scolaires pour qu'elles concluent des ententes de service en matière d'éducation avec les Premières Nations.
- 2.4 Travailler avec des partenaires en éducation pour améliorer le rendement scolaire des élèves des Premières Nations, métis et inuits.

#### Initiatives à l'appui des objectifs principaux

- En 2019-20, 53 millions de dollars sont alloués pour améliorer les résultats scolaires des élèves des Premières Nations, métis et inuits par l'entremise d'un financement accordé aux élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits et visant des soutiens au système et aux programmes et des appuis pédagogiques.
- Le programme de subvention *Innovations in First Nations Education* est en place. Il a alloué 12,5 millions de dollars en 2019-20 pour augmenter les occasions où les élèves des Premières Nations puissent avoir accès à des soutiens et des services pédagogiques coordonnés qui sont adaptés à leurs besoins en renforçant la collaboration, la coordination et la capacité dans l'ensemble des systèmes d'éducation provinciaux et des Premières Nations.
- En 2019-20, 1,8 millions sont alloués pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies provinciales en matière de programmation en langues et cultures autochtones par l'augmentation des possibilités de formation en langues autochtones et par la création de ressources en langues autochtones.
- En 2019-20, 9,53 millions de dollars sont alloués pour soutenir les Premières Nations dans le renforcement de leurs systèmes d'éducation au moyen du développement des capacités et de l'appui aux priorités locales telles la revitalisation linguistique et culturelle, le perfectionnement professionnel pour les enseignants et l'engagement des parents et de la communauté par le biais d'ententes cadres et de partenariats visant les appuis de deuxième niveau.

## Indicateurs de rendement

### 2.a Mesure de rendement: Pourcentage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Arts langagiers

En 2018-19, 64,3 pour cent des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Arts langagiers et 5,4 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

#### CIBLES

	Acceptable	Excellence
2019-20:	64,5 %	5,5 %
2020-21:	64,6 %	5,6 %
2021-22:	64,8 %	5,8 %
2022-23:	65,0 %	6,0 %

### 2.b Mesure de rendement: Pourcentage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Mathématiques

En 2018-19, 43,1 pour cent des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux tests de rendement provinciaux en 6e et 9e années en Mathématiques et 5,2 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

#### CIBLES

	Acceptable	Excellence
2019-20:	43,3 %	5,4 %
2020-21:	43,5 %	5,6 %
2021-22:	43,7 %	5,8 %
2022-23:	44,0 %	6,0 %

### 2.c Mesure de rendement: Pourcentage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Arts langagiers

En 2018-19, 86,6 pour cent des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Arts langagiers et 7,8 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

#### CIBLES

	Acceptable	Excellence
2019-20:	86,8 %	8,0 %
2020-21:	87,0 %	8,2 %
2021-22:	87,2 %	8,4 %
2022-23:	87,4 %	8,6 %

Pour les mesures de rendement 2.a, 2.b et 2.c, on estime que les changements aux résultats entre 0,8 % et 1,8 % sont significatifs, selon la mesure.

**2.d Mesure de rendement: Pourcentage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Mathématiques**

En 2018-19, 67,8 pour cent des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont atteint la norme « acceptable » aux examens en vue du diplôme en Mathématiques et 14,5 pour cent ont atteint la norme « excellence ».

**CIBLES**

	Acceptable	Excellence
2019-20:	68,0 %	15,0 %
2020-21:	68,3 %	15,3 %
2021-22:	68,6 %	15,6 %
2022-23:	69,0 %	16,0 %

**2.e Mesure de rendement: Pourcentage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10e année**

En 2017-18, 24,6 pour cent des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont passé quatre examens ou plus en vue du diplôme dans les trois ans suivant leur entrée en 10e année. Les données pour 2018-19 seront disponibles en juin 2020.

**CIBLES**

2019-20:	25,0 %
2020-21:	25,6 %
2021-22:	26,3 %
2022-23:	27,0 %

**2.f Mesure de rendement: Pourcentage des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont complété leurs études secondaires 2e cycle dans les cinq ans suivant leur entrée en 10e année**

En 2017-18, 64,4 pour cent des élèves déclarés des Premières Nations, métis et inuits ont complété leurs études secondaires 2e cycle dans les cinq ans suivant leur entrée en 10e année. Les données pour 2018-19 seront disponibles en juin 2020.

**CIBLES**

2019-20:	65,0 %
2020-21:	66,0 %
2021-22:	67,0 %
2022-23:	68,0 %

Pour les mesures de rendement 2.d, 2.e et 2.f, on estime que les changements aux résultats entre 2,1 % et 3,8 % sont significatifs, selon la mesure.

## Troisième résultat

### Ce que nous voulons accomplir

#### **L'Alberta a d'excellents enseignants, leadeurs scolaires et directions générales.**

Le Ministère maintient des normes élevées pour les enseignants, les leadeurs scolaires et les directions générales en veillant à ce que leur formation et leur cheminement professionnel soient axés sur les compétences nécessaires pour aider les élèves à réussir, et que l'apprentissage et l'enseignement efficaces soient atteints grâce au leadership collaboratif. Il incombe aux enseignants et aux leadeurs d'analyser le contexte d'apprentissage, de tenir compte de considérations locales et sociétales et de mettre en œuvre les connaissances et les compétences appropriées dans la prise de décisions menant à un enseignement, un leadership et un apprentissage de haute qualité pour tous.

#### **Objectifs principaux**

- 3.1 Appuyer la norme de qualité de l'enseignement révisée et les nouvelles normes de qualité pour le leadership scolaire et la direction générale.
- 3.2 Orienter l'évaluation du rendement des enseignants et des leadeurs scolaires.
- 3.3 Appuyer le développement du corps enseignant en réponse aux demandes et aux besoins.
- 3.4 Rehausser le niveau d'expertise spécialisée chez le personnel enseignant en collaboration avec Advanced Education.

#### **Initiatives à l'appui des objectifs principaux**

- En 2019-20, 1,6 million de dollars sont alloués pour la mise en œuvre de normes pour la profession enseignante, y compris la création de modules de formation et la formation en collaboration avec les parties prenantes.
- La croissance de la capacité des enseignants est soutenue par des programmes de bourses offertes aux enseignants, y compris les bourses pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement dans le nord de la province ou à des stages en milieu rural, ainsi que le programme de bourse en mathématiques pour appuyer les enseignants en exercice à suivre un cours de pédagogie en mathématiques. Le coût en 2019-20 se chiffrera à 1,4 million de dollars.
- En 2019-20, une somme de 0,15 million de dollars sera allouée pour appuyer l'évaluation du rendement au moyen d'une politique révisée en matière de perfectionnement, de supervision et d'évaluation des enseignants. La politique s'applique largement aux enseignants et aux leadeurs scolaires tout en offrant une marge de manœuvre quant à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques par les autorités scolaires.

## Indicateurs de rendement

### **3.a Mesure de rendement: Pourcentage des enseignants et des conseillers scolaires étaient d'accord que les enseignants avaient la formation nécessaire pour enseigner**

En 2018-19, 76,2 pour cent des enseignants et des conseillers scolaires étaient d'accord que les enseignants avaient la formation nécessaire pour enseigner.

#### **CIBLES**

2019-20:	77,0 %
2020-21:	77,2 %
2021-22:	77,4 %
2022-23:	77,6 %



### **3.b Mesure de rendement: Pourcentage des élèves et des parents estiment que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école en 2018-19**

En 2018-19, 79,6 pour cent des élèves et des parents estiment que les élèves sont engagés dans leur apprentissage à l'école.

#### CIBLES

2019-20:	80,0 %
2020-21:	80,6 %
2021-22:	81,3 %
2022-23:	82,0 %

### **3.c Mesure de rendement: Pourcentage des élèves, des parents et des enseignants étaient d'accord que les élèves avaient un sentiment d'appartenance et reçoivent l'appui nécessaire pour réussir leur apprentissage**

En 2018-19, 83,8 pour cent des élèves, des parents et des enseignants étaient d'accord que les élèves avaient un sentiment d'appartenance et reçoivent l'appui nécessaire pour réussir leur apprentissage.

#### CIBLES

2019-20:	84,0 %
2020-21:	84,5 %
2021-22:	85,0 %
2022-23:	85,5 %

### **3.d Mesure de rendement: Pourcentage des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public étaient satisfaits que les élèves avaient la possibilité d'acquérir de solides bases dans les matières obligatoires**

En 2018-19, 80,5 pour cent des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public étaient satisfaits que les élèves avaient la possibilité d'acquérir de solides bases dans les matières obligatoires.

#### CIBLES

2019-20:	81,0 %
2020-21:	81,5 %
2021-22:	82,0 %
2022-23:	82,5 %

### 3.e Mesure de rendement: Pourcentage des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires étaient satisfaits que les élèves avaient accès à un vaste choix de programmes d'études

En 2018-19, 81,9 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires étaient satisfaits que les élèves avaient accès à un vaste choix de programmes d'études.

#### CIBLES

2019-20:	82,2 %
2020-21:	82,8 %
2021-22:	83,4 %
2022-23:	84,0 %

## Quatrième résultat

### Ce que nous voulons accomplir

#### Le système d'éducation M à 12 de l'Alberta est bien gouverné et bien géré.

Le Ministère établit l'orientation pour le système d'éducation et surveille l'administration des programmes et des services éducationnels. Il a comme mandat d'établir des lois directrices ; d'allouer des fonds publics ; de responsabiliser en matière de finances et d'activités ; et de planifier des installations d'apprentissage qui répondent aux besoins éducationnels des élèves. Les divisions scolaires ont comme mandat de fournir une éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, y compris les services éducationnels ; d'établir des politiques en matière de prestation de ces services éducationnels ; et de maintenir et réparer les installations scolaires. Les leaders de divisions scolaires doivent tenir compte de leur contexte local et sociétal ; mettre en œuvre une orientation stratégique ; considérer la mise en œuvre des politiques ; et gérer les ressources fiscales de sorte à appuyer les soutiens pédagogiques et un enseignement et un leadership de haute qualité et à permettre la réussite scolaire.

#### Objectifs principaux

- 4.1 Appuyer le choix en éducation.
- 4.2 Financer le système d'éducation.
- 4.3 Faire en sorte que les ressources sont utilisées efficacement tout en offrant davantage de marge de manœuvre aux autorités scolaires en matière de planification et d'évaluation de leur travail.

#### Initiatives à l'appui des objectifs principaux

- En 2019-20, 7,7 milliards de dollars sont alloués au financement du système d'éducation en Alberta pour appuyer les élèves, les parents, les enseignants et les administrateurs de la prématernelle à la 12<sup>e</sup> année.
- Pour faire en sorte que les élèves en Alberta ont accès aux services préscolaires privés, aux programmes d'enseignement à domicile, aux écoles à charte, aux écoles privées et aux programmes alternatifs, 400 millions de dollars sont alloués en 2019-20.
- En 2019-20, 200 millions de dollars sont alloués pour améliorer et entretenir les écoles.

## Indicateurs de rendement

### 4.a **Mesure de rendement: Pourcentage des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires étaient satisfaits que les écoles offraient un environnement d'apprentissage bienveillant, sécuritaire et sain**

En 2018-19, 86,2 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires étaient satisfaits que les écoles offraient un environnement d'apprentissage bienveillant, sécuritaire et sain.

#### CIBLES

2019-20:	86,5 %
2020-21:	87,0 %
2021-22:	87,5 %
2022-23:	88,0 %

### 4.b **Mesure de rendement: Pourcentage des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public étaient satisfaits en ce qui concerne la qualité de l'éducation de la maternelle à la 12e année**

En 2018-19, 85,4 pour cent des élèves, des parents, des enseignants, des conseillers scolaires et du grand public étaient satisfaits en ce qui concerne la qualité de l'éducation de la maternelle à la 12e année.

#### CIBLES

2019-20:	85,8 %
2020-21:	86,2 %
2021-22:	86,6 %
2022-23:	87,0 %

### 4.c **Mesure de rendement: Pourcentage des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les espaces d'apprentissage dans les écoles répondent aux besoins des élèves**

En 2018-19, 81,2 pour cent des élèves, des parents, des enseignants et des conseillers scolaires que les espaces d'apprentissage dans les écoles répondent aux besoins des élèves.

#### CIBLES

2019-20:	81,6 %
2020-21:	82,0 %
2021-22:	82,5 %
2022-23:	83,0 %

**4.d Mesure de rendement: Pourcentage des entreprises et des industries étaient satisfaits du rendement scolaire des récents diplômés du secondaire**

En 2015-16, 84,3 pour cent des entreprises et des industries étaient satisfaits du rendement scolaire des récents diplômés du secondaire.

CIBLES

2019-20:	84,2 %
2020-21:	84,4 %
2021-22:	84,7 %
2022-23:	85,0 %

**4.e Mesure de rendement: Pourcentage des parents, des enseignants et du grand public estimaient que les élèves faisaient preuve des attitudes, des habiletés, des connaissances et des comportements qui leur permettront de réussir après les études secondaires**

En 2018-19, 73,8 pour cent des parents, des enseignants et du grand public estimaient que les élèves faisaient preuve des attitudes, des habiletés, des connaissances et des comportements qui leur permettront de réussir après les études secondaires.

CIBLES

2019-20:	74,0 %
2020-21:	74,5 %
2021-22:	75,0 %
2022-23:	75,5 %

## ÉTAT DES OPÉRATIONS

(en milliers de dollars)

	Comparable		<b>2019-20</b> Estimations	2020-21 Cible	2021-22 Cible	2022-23 Cible
	2018-19 Budget	2018-19 Réel				
<b>REVENUS</b>						
Impôt foncier scolaire	2 446 000	2 441 044	<b>2 454 700</b>	2 566 700	2 660 700	2 766 700
Transferts du gouvernement du Canada	114 719	114 885	<b>119 963</b>	122 360	124 698	127 086
Cotisations, frais et permis	179 305	166 867	<b>192 734</b>	201 050	209 535	218 385
Revenus d'investissements	14 183	24 734	<b>26 083</b>	26 651	27 204	27 769
Transferts gouvernementaux internes	20 283	326 120	<b>316 583</b>	319 150	322 582	325 327
Collecte de fonds, cadeaux et dons	80 461	76 134	<b>66 153</b>	66 153	66 153	66 153
Autres revenus	163 336	171 350	<b>187 106</b>	187 106	187 106	187 106
Total ministériel	3 018 287	3 321 134	<b>3 363 322</b>	3 489 170	3 597 978	3 718 526
Consolidations interministérielles	(21 333)	(326 226)	<b>(316 583)</b>	(319 150)	(322 582)	(325 327)
Total consolidé	2 996 954	2 994 908	<b>3 046 739</b>	3 170 020	3 275 396	3 393 199
<b>DÉPENSES</b>						
Services de soutien du Ministère	8 980	10 275	<b>6 510</b>	6 510	6 510	6 510
Enseignement – Préscolaire à 12e année	6 206 613	6 380 724	<b>6 399 360</b>	6 395 859	6 407 706	6 407 552
Fonctionnement et entretien	722 603	745 930	<b>706 594</b>	700 214	700 302	700 392
Transport scolaire	352 690	375 309	<b>362 242</b>	362 280	362 318	362 354
Écoles privées agréées et services à la petite enfance	274 019	286 284	<b>290 656</b>	289 656	277 656	277 656
Installations scolaires	349 000	413 616	<b>350 000</b>	352 000	356 000	360 000
Gestion et administration du système	248 907	278 678	<b>278 672</b>	278 510	278 538	278 566
Services de soutien aux programmes	208 444	198 012	<b>186 573</b>	196 801	196 800	196 800
Frais de service de la dette	40 826	45 182	<b>40 156</b>	39 247	38 386	37 556
Régime de retraite	(128 012)	(110 537)	<b>(113 238)</b>	(143 712)	(82 319)	-
Total ministériel	8 284 070	8 623 473	<b>8 507 525</b>	8 477 365	8 541 897	8 627 386
Consolidations interministérielles	(25 924)	(58 963)	<b>(3 909)</b>	(3 828)	(3 758)	(3 758)
Total consolidé	8 258 146	8 564 510	<b>8 503 616</b>	8 473 537	8 538 139	8 623 628
Résultat net d'exploitation	(5 261 192)	(5 569 602)	<b>(5 456 877)</b>	(5 303 517)	(5 262 743)	(5 230 429)
<b>INVESTISSEMENTS</b>						
Installations scolaires	741 344	677 170	<b>738 160</b>	876 498	652 919	435 827
Services de soutien aux programmes	565	378	<b>751</b>	565	565	565
Total ministériel	741 909	677 548	<b>738 911</b>	877 063	653 484	436 392
Total consolidé	741 909	677 548	<b>738 911</b>	877 063	653 484	436 392